

# 800 propositions pour un «pacte d'excellence» culturel

**AGATHE BEAUJON (ST.)**

La ministre de la Culture Alda Greoli a présenté hier les conclusions de «*Bouger les lignes*», la grande consultation du secteur artistique et culturel lancée par Joëlle Milquet il y a deux ans, dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Maintenant que les six coupoles (groupes de travail ouverts à tous en charge de la consultation) ont rendu leurs recommandations, c'est au tour de la ministre de s'emparer du sujet, «*il est de ma responsabilité de faire avancer ces propositions pour les rendre opérationnelles*». Une phase de travail s'enclenche alors pour hiérarchiser ces recommandations, définir

un phasage, évaluer les politiques publiques existantes pour déterminer les évolutions nécessaires, et enfin chiffrer ces réformes, avec un budget encore à déterminer.

## Propositions phares

Cette consultation a donné lieu à près de 800 recommandations. Parmi celles-ci se détache notamment une volonté de rendre la formation culturelle et artistique structurelle dans l'enseignement obligatoire (elle dépend aujourd'hui de la volonté des directeurs), pour transformer le rapport de la population à sa culture. Sur les modes de financement, le secteur privé est invité à investir dans la culture aux côtés des

pouvoirs publics, qui ne peuvent suffire. Il existe déjà différents dispositifs : le mécénat, le crowdfunding, le Tax shelter (étendu récemment aux arts de la scène), mais ceux-ci manquent encore de visibilité. Il y a également un besoin de formation continue des artistes, notamment sur le numérique. La ministre veut enfin travailler avec les différents niveaux de pouvoir sur le statut de l'artiste, pour recentrer la politique culturelle sur celui-ci et le public, avant les institutions.

Question timing, Alda Greoli mise sur le long terme, 5 à 10 ans selon les mesures, 15 pour leur évaluation; en espérant que son successeur poursuive le travail après 2019.